

DEPARTEMENT DU RHÔNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

EMPLACEMENTS RESERVES

Pièce n°	Dossier arrêté	Enquête publique	Dossier approuvé
06	14 juin 2023		



ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE
CELINE GRIEU



URBANISME ENVIRONNEMENT PAYSAGE

Emplacements réservés pour voirie :

N° d'ordre	Localisation	Désignation	Largeur ou surface	Bénéficiaire
V1	Le bourg	Aménagement du carrefour VC8-CD25 au village	89 m ²	Commune
V2	Près de la cour	Aménagement d'un accès au parking de la piscine + bande de terrain reliant le parking piscine et la RD 311	312 m ²	Commune
V3	La Martinière	Amélioration du virage sur le chemin de la Martinière	47 m ²	Commune
V4	Les Arravons	Amélioration du carrefour sur le chemin des Arravons	68m ² + 71 m ²	Commune
V5	La Côte	Sécurisation du carrefour	35 m ²	Commune
V6	La Petite Côte	Amélioration du carrefour sur le chemin des Echèdes	139 m ²	Commune
V7	La Valotte-Sud	Amélioration du virage + escaliers à supprimer	61 m ² + 10 m ²	Commune
V8	Le Haut du Soly	Amélioration du virage	48 m ²	Commune
V9	Le Narbonnet	Elargissement du chemin central du hameau	306 m ²	Commune
V10	Les Granges	Elargissement du chemin rural n°29	282 m ²	Commune
V11	Le Jaricot	Elargissement à 4m de la traversée du Jaricot	18 m ² + 128 m ² + 81 m ²	Commune
V12	Servigny	Amélioration du carrefour entre le chemin de Servigny et le chemin Rolland	92 m ²	Commune
V13	Le Verdun	Création de liaison piétonne entre deux chemins ruraux	1020 m ²	Commune
V14	La Rontalonnière	Amélioration d'un carrefour	107 m ²	Commune
V15	La Rontalonnière	Amélioration d'un accès au filtre	438 m ²	Commune
V16	Route d'Yzeron – Le Plat	Chemin piétonnier	290 m ² + 397 m ²	Commune
V17	Le Bourg	Création d'un trottoir + stationnements	144 m ²	Commune
V18	Le Bourg - entre la route du Barrage et la rue du Michard	Création d'une voie de bouclage	1 725 m ²	Commune
V19	Le Julin	Amélioration du carrefour	39 m ²	Commune
V20	Le Julin	Amélioration du carrefour	28 m ²	Commune
V21	Le Julin	Accès station eaux usées	180 m ²	Commune
V22	La Perrière	Réalisation d'une déviation	1320 m ²	Commune
V23	La Valotte	Création d'un chemin piéton entre la Valotte au barrage	1356 m ² + 4086 m ² + 6433 m ² + 1160 m ² + 112 m ² + 1021 m ² + 782 m ² + 915 m ² + 637 m ² + 1181 m ² + 984 m ²	Commune

Emplacements réservés pour équipements et espaces publics :

N° d'ordre	Localisation	Désignation	Largeur ou surface	Bénéficiaire
R1	Le Bourg – chemin de la Plaine	Amélioration du carrefour entre le chemin de la Plaine et le chemin du Mathy et création de stationnements	220 m ²	Commune
R2	Les Granges	Réservoir d'eau potable	1 332 m ²	Commune
R3	Les Arravons	Amélioration de voirie, sécurisation du carrefour et emplacement pour ordures ménagères	1 745 m ²	Commune
R4	Route de Soucieu-en-Jarrest (RD25)	Création d'un centre de secours et d'incendie	2 870 m ²	Département
R5	Lotissement les 3 Cèdres	Création d'un espace public	935 m ²	Commune
R6	Chamarand	Extension du cimetière communal	2 082 m ²	Commune
R7	Chamarand	Création de jardins partagés	1 440 m ²	Commune
R8	Rue du 19 mars 1962	Création d'un point de vue sur le bourg	140 m ²	Commune

Emplacements réservés pour mixité sociale :

N° d'ordre	Localisation	Désignation	Largeur ou surface	Bénéficiaire
S1	Le Bourg	emplacement pour la réalisation d'une opération de logements dont 50% du programme doit être dédié à des logements locatifs sociaux	3330 m ²	Commune
S2	Le Fillon	emplacement pour la réalisation d'une opération de logements 100% du programme doit être dédié à des logements sociaux	913 m ²	Commune